

DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE
ARRONDISSEMENT D'AUTUN
CANTON DE SAINT-VALLIER

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
COMMUNE DE SANVIGNES-LES-MINES

Délibération du conseil d'administration

SÉANCE DU 28 MARS 2023

DÉLIBÉRATION N° CA2023-08-CCAS

Convocation du 21 mars 2023

Nombre de membres en exercice : 10

Quorum : 6

Nombre de membres présents : 9

Nombre de votants : 9

Thème : AFFAIRES FINANCIERES

Objet : Compte administratif de l'exercice
2022 - CCAS

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-huit du mois de mars le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de SANVIGNES-LES-MINES s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. FOURRIER Thomas, adjoint au maire chargé des Affaires Sociales, Vice-Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Étaient présents M. FOURRIER, Mme GILLOT, Mme PERRIN, Mme DOUHARD, Mme SEVIN, Mme METERY Mme CHAVOT, M. DEVAUX M. BARREAU

Était excusé M. LAGRANGE,

Secrétaire de séance Mme SEVIN

Rapport présenté par Mr FOURRIER

Le rapporteur expose que les résultats du compte administratif établi par le Président sont conformes à ceux du compte de gestion 2022.

Les résultats sont les suivants :

Section de fonctionnement :

- Dépenses : 12 612.10 €
- Recettes : 15 515.75 €

Soit un résultat excédentaire de l'exercice 2022 : 2 903.65 €

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Après en avoir délibéré,

- Approuve à l'unanimité le compte administratif.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents

L'adjoint chargé des Affaires sociales
Vice-président du CCAS

La secrétaire de séance,

Thomas FOURRIER



Anne SEVIN



Transmis à la Sous-Préfecture le 11 Avril 2023

Publié sur le site internet de la commune le 12 Avril 2023